

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
du C.C.A.S de Noyal-Châtillon sur Seiche n° 2024 - 01**

Le Conseil d'Administration du Centre Communal D'Action Sociale de Noyal-Châtillon sur Seiche

dûment convoqué, s'est réuni le 15 Février à 19H au lieu habituel de ses séances sous la présidence de M. Henri NICOLLE, vice-président du C.C.A.S.

Nombre de membres

En exercice : 16

Présents 10

Votants 14

Date de la Convocation : 5 février 2024

Présents : MM. Henri NICOLLE, Christiane COLLAIRE, Christine HUON, Agnès BLANCHARD, Catherine LESAGE, Béatrice CLOAREC, Serge MONHAROUL, Pierre MEZERAY, Muriel SERRE, Michel BOURTOURAUULT

Absents excusés : MM. MOTET, GUERET, DELINOTTE, PERRIN-RAMAGE, CHOPIN.

Absent : Mme GESLIN

M GUERET a donné pouvoir à M. NICOLLE

M. DELINOTTE a donné pouvoir à Mme BLANCHARD

Mme PERRIN-RAMAGE a donné pouvoir à Mme CLOAREC

Mme MOTET a donné pouvoir à M. MEZERAY.

DEBAT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES ANNEE 2024

Monsieur Henri NICOLLE, vice-président du CCAS, rappelle aux membres du Conseil d'Administration du CCAS que l'article 107 de la loi NOTRE portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République a créé des nouvelles dispositions relatives à la transparence et à la responsabilité financière des collectivités territoriales.

Le Débat d'Orientations Budgétaires fait l'objet d'un rapport qui précise les enjeux de la stratégie financière et les priorités de l'action du CCAS pour le prochain exercice budgétaire et a pour objet de faciliter ce débat.

Rapport de présentation des orientations budgétaire joint en annexe.

Présentation faite et après échanges, M. NICOLLE, constatant l'absence de nouvelles questions, déclare le débat clos.

Pour extrait conforme
Le Maire, Président du CCAS
Sébastien GUERET

